



PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Maîtrise des savoirs de base

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

Prise de contact sous 7 jours, test de positionnement pour validation du dossier

TARIFS

180 € net de TVA

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Opérateur sur réseaux aériens ou enterrés

INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Enseignement adapté à chaque profil.

PERSPECTIVES POST FORMATION

AIPR Concepteur

ÉQUIVALENCE / PASSERELLE

Non / Non

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

⌚ 7 heures

👤 Session sur demande - 12 places

Objectifs professionnels

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour passer avec succès le QCM AIPR destiné aux encadrants et concepteurs d'ouvrages ou de travaux à proximité de réseaux existants.

Les + Bosco

Plateaux techniques dédiés.



Pré-inscription en ligne

www.jeanbosco-guines.fr/conditions-generales-d-information/



Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Programme de formation

- Définition de l'AIPR
- Les réseaux et accidents
- Les dispositions réglementaires
- Les droits et obligations
- Les intervenants et leurs rôles
- Que faire en cas d'endommagement ?
- Les risques liés aux réseaux
- L'échelle, l'altimétrie, la planimétrie
- Les formalités préalables aux travaux : DT + DICT
- Le responsable de projet
- Les Investigations complémentaires (IC)
- La DCE : consultation des entreprises
- Les classes de précision
- Le trajet du courant
- Identification des réseaux : Les réseaux enterrés + Les réseaux aériens
- Les distances réglementaires
- Les travaux à proximité des réseaux
- Que faire en cas d'accident ?
- La protection des opérateurs
- La signalisation

Pédagogie

Moyens et méthodes pédagogiques
Apports théoriques

Formation éligible au CPF
Non

Validation / sanction (certificateur)
Auto évaluation des acquis & validation sur logiciel AIPR dédié avec attestation de réussite + Enquête de satisfaction

Modalité d'évaluation
Évaluation des compétences au fil de la formation

Validation partielle ou globale
Globale

Accessibilité handicap
Oui. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP.
Service Handicap :
melanie.bourre@jeanbosco-guines.fr

Indicateurs de performance

 **100%** Taux de satisfaction*

 **100%** Taux de réussite*

Taux de rupture cumulé : **0%**

*pour 13 stagiaires depuis 2023

Dernière mise à jour : 18/11/2025